

Les Mauges : un territoire,... une société !

• Les mauges : un territoire homogène depuis 11 siècles

« Le terme « en Mauges » qui vient préciser le nom de certaines localités du Sud de l'Anjou, semble un peu l'évocation d'un pays disparu, englouti, dont ne subsisteraient que quelques îlots : Botz en Mauges, Chaudron en Mauges, Neuvy en Mauges, Bourgneuf en Mauges, Le Pin en Mauges, Bégrolles en Mauges, Mazières en Mauges, St Rémy en Mauges, St Macaire en Mauges, St Quentin en Mauges, St Philbert en Mauges...

Mais rien, parmi ces localités, qui permette d'identifier une capitale, le siège d'une principauté, la résidence d'une famille suzeraine ; rien non plus, dans les alentours, qui rende perceptible la ligne d'une frontière, ne serait-ce que par le contraste des couleurs, celles des toitures des maisons ou des cultures dans les champs... Autour des champs mêmes, les haies vives formant clôture ont tendance à disparaître.

Seules demeurent, telles d'anciens bornages, des croix de chemin, des croix taillées dans cette pierre dure qui par endroit ressort en arêtes au milieu des pâtis : indice d'un sous-sol commun, symbole d'une communauté humaine fondée sur les mêmes traditions.

Et ce nom des Mauges, qui se répète d'un bout à l'autre de cette région, ne serait-il pas l'écho d'une lointaine, très lointaine histoire ?

Ce texte de Jean BROCHARD (1980) introduit plusieurs notions essentielles à la compréhension du territoire des Mauges.

A la différence des autres petites régions du département de Maine et Loire (le Baugeois, le Layon, le Saumurois, le Segréen), le pays des Mauges se distingue par une **appellation au pluriel** ne faisant pas référence à une ville centre.

« Vendée angevine », « Choletais industriel » ou « Mauges rurales », la **dénomination plurielle** d'un même territoire constitue une deuxième originalité.

Un particularisme ancien toujours d'actualité

Il est curieux de constater que le nom de « Mauges » a, **dès le IX^{ème} siècle, désigné un territoire, un espace**, jamais un seul village. Attribué à des noms de communes et à des rues au cours des derniers siècles, il entre encore dans l'appellation d'associations de clubs sportifs (10) et apparaît dans la raison sociale d'entreprises et de services (50), constituant ainsi une **réalité socioculturelle vivante dans plus de 80 % des communes du pays** (source : Comité d'Expansion des Mauges, Observatoire Permanent du Pays des Mauges).

Non moins surprenante est la très grande **homogénéité géographique** que ce territoire présente **depuis onze siècles**, indépendamment des vicissitudes historiques. Organisé autour d'un noyau primitif dont Jallais était le centre religieux regroupant 40 communes, le pays en comporte aujourd'hui 64 (*territoire du Syndicat mixte des Mauges*). Pour autant, le doyenné reste avec le territoire du syndicat mixte des Mauges les seules délimitations administratives du pays en 1 115 ans, au moins, d'existence.

Mais où les chercher, en fait, ces Mauges ?

« Les Mauges font partie sur le plan des milieux naturels et géologiques du môle de hautes terres qui s'élève entre Loire et plaine du Poitou, Layon et Bas-Bocage vendéen. Ce vaste quadrilatère d'environ cent kilomètres de côté, taillé dans le massif ancien, au carrefour des trois provinces, du Poitou, de l'Anjou et de la Bretagne, a longtemps été un pays fermé, isolé, replié sur lui-même, une sorte de marche-frontière selon Vidal de la Blache, que les grandes routes et axes de passage évitaient soigneusement, et où les villes étaient petites et rares.

Ce vaste ensemble de terres médiocres entaillé par un réseau de vallées encaissées, en particulier la Sèvre nantaise qui en forme l'axe central, est composé de plusieurs sous-ensembles de part et d'autre des frontières entre provinces. Les Mauges en sont la partie nord-orientale, dépendant administrativement du Maine et Loire... » (RENARD, 2001)

Du point de vue physique, et comme semble vouloir l'indiquer la consonance minérale du nom de « Mauges » (*C'est dans la géologie des Mauges et dans ses ressources minières qu'il faut rechercher l'origine du nom comme l'affirmait Célestin PORT [1878] et comme l'a démontré Jean-Pierre ARNAUD [1987] : « Pagus metallicus »*), un faisceau de facteurs tant géologiques, édaphiques, climatiques qu'hydrographiques, confèrent à ce territoire une très grande homogénéité.

Pour s'en persuader, il suffit de quitter le pays et d'observer. A l'est, la vallée du Layon –faille géologique– se caractérise par des roches, des sols et un climat différents, ensemble propice à la culture des vignes de l'Anjou. A l'ouest, les sols sableux *-maraîchages du pays nantais-* tranchent eux aussi, de même qu'au sud-ouest *-vignoble nantais-* et au nord, les pratiques agricoles, différentes, dessinent des limites franches.

Au sud-ouest et au sud, il est plus délicat de circonscrire clairement un territoire homogène du fait du massif armoricain qui épanche largement ses paysages vallonnés de bocage sur la Gâtine des Deux-Sèvres et le Haut-Bocage vendéen

Au-delà de ces caractéristiques, les Mauges constituent une réalité contemporaine bien vivante. Ainsi, on peut voir dans les mauges « **plus qu'un espace, une société** » représentation vérifiable au quotidien.

• Les Mauges : une société, des hommes, fruits d'une histoire marquante ...

Peuplé depuis les temps les plus reculés (paléolithique), le territoire des Mauges apparaît distinctement, dès la définition des « civitas » romaines, comme un périmètre spécifique entre Namnètes, Andégaves et Pictones qui préfigurent, avant l'heure, les trois territoires d'influence des « marches séparantes » d'Anjou, de Bretagne et de Poitou. A l'image de la principauté d'Anjou qui possède « dès l'origine » ses caractères géographiques propres (elle coïncide avec le « pagus » franc issu lui-même de la « civitas » romaine), le territoire des Mauges semble resté identique et « indépendant » pendant plusieurs siècles.

L'effondrement de l'édifice carolingien et l'affaiblissement de l'autorité royale suscitent alors l'avènement des princes territoriaux. C'est à cette époque que Foulques Nerra achève la conquête des Mauges et l'annexe définitivement à l'Anjou.

Cette nouvelle géographie féodale, en instituant principautés territoriales et seigneuries, induit une imprécision frontalière. Des territoires marginaux, pourvus d'un statut particulier, intitulés « Marches séparantes » vont concerner toute la frange occidentale et méridionale des Mauges durant toute cette partie du Moyen-Age et jusqu'au XVIIIème siècle.

En 1793, « **pour Dieu et le Roi** », le soulèvement simultané de tout le bocage (comprenant le pays des Mauges dans son intégralité) constitue **l'événement le plus fondateur de l'histoire récente de ce territoire**. Alors que la « **guerre de Vendée** » n'est toujours aujourd'hui « reconnue officiellement que du bout des lèvres », les combats laisseront place à un pays totalement ravagé et en grande partie vidé de ses habitants.

La reconstruction de ce territoire –sur laquelle bien peu auraient misé au début du XIXème siècle– n'est pas moins importante pour l'histoire des Mauges et de ses paysages.

Au temps de la convalescence succédera **une intense activité** qui, s'appuyant sur **l'agriculture et l'industrie**, s'étalera **jusqu'en 1950** et verra apparaître rapidement tout un « patrimoine du renouveau ».

• ... pétris de religion

La religion, une des causes profondes du soulèvement vendéen n'a pas été anéantie par la répression ; au contraire, elle fut même le « **ciment** » de la **reconstruction** précédemment évoquée. L'église s'y est plus que jamais affirmée en même temps qu'elle y a contribué. Les profondes convictions religieuses se sont maintenues, « *c'est pourquoi le taux de pratique religieuse, même s'il a beaucoup baissé, reste le plus élevé du département et un des plus forts au plan national* » (MARTIN, 1987)

Au-delà des monuments et calvaires (plus de 1 000 croix sur 6 cantons) qui lui ont permis d'asseoir sa présence à chaque carrefour, sur les rives de chaque cours d'eau et dans tous les bourgs, l'église est très liée au développement de l'industrie et de l'agriculture.

On a coutume d'entendre dire que « *dans les Mauges, la foi n'est jamais tellement éloignée de l'usine* » (BLANCHET, 1996). Plusieurs dirigeants d'entreprises ont fait aménager grottes et calvaires. « *Il est même arrivé, au May sur Evre et à Saint Macaire en Mauges, que des curés prêchent l'industrialisation, encourageant vivement à créer sur place, pour empêcher le départ des jeunes, des usines de chaussures en mobilisant l'épargne locale* » (BOISLEVE et al, 1996).

En ce qui concerne l'agriculture, la Jeunesse Agricole Chrétienne a été déterminante, dans les années 50 – 60, quant au remarquable développement du métier d'agriculteur sur l'ensemble du territoire, développement basé sur les notions de partage et de solidarité qui y présidaient alors.

Présence de l'église et goût du travail bien fait définissent selon BOISLEVE et al (1996) « **une religion du travail** » qui pourrait expliquer « *le secret des Mauges et de leur réussite* ». A ce titre le toujours actuel slogan des Ets GRIMAUD de Roussay « *La passion du bien faire* » résume bien à lui seul cette approche du travail des gens des Mauges.

Cet humanisme chrétien emprunt de **modestie**, de **discretion** et de **réserve**, privilégiant les valeurs pragmatiques d'un travail « *à taille* » a sûrement bien contribué à faire des Mauges ce qu'elles sont aujourd'hui. : « *un ensemble territorial* » qui « *a une profonde unité tant par les suggestions offertes par les milieux naturels et les paysages, que par les liens tissés au long de l'histoire.../... liens qui ont construit et pérennisé un réel et profond sentiment d'appartenance...* » RENARD (2001)

Enjeux et stratégie de développement territorial

• *Une agriculture encore dense, jeune... ancrée sur l'élevage*

Trois révolutions agricoles

Outre le **néolithique**, première véritable révolution agricole (domestication du bétail, culture des graminées, sédentarisation des groupes humains), le pays des Mauges, -à l'instar de l'ensemble du massif armoricain- a connu deux autres phases marquantes pour l'évolution de son agriculture :

- **L'amendement minéral et organique** de ses terres froides, acides et pauvres, durant le XIX^{ème} siècle
- **la mécanisation des pratiques** depuis la seconde guerre mondiale.

De la naissance d'un savoir-faire particulier (XIV^{ème} - XIX^{ème})...

Installé sur des sols bruns, acides, plus généreusement arrosé que les petites régions voisines (+ 25% par rapport au Saumurois, par ex.), le pays des Mauges s'est naturellement destiné à la **polyculture-élevage**.

Dès le XIV^{ème} siècle, le « **boeuf gras** » était vendu sur les marchés de Chemillé, Clisson, Cholet ou Montrevault. De Beaupréau (« Bello Pratello » en 1075, c'est à dire « beau pré ») à Cholet (« Coletum » en 1030 : « Champs de choux ») les noms de villages et les lieux-dits semblent renvoyer l'écho dans toute les Mauges de la **longue tradition de « l'embouche »**.

La pauvreté des sols pouvait se lire dans la taille moyenne des exploitations de l'époque, taille plus importante qu'ailleurs, -Cela a bien changé depuis- ce qui nécessitait plus d'animaux de traction. Il fallait aller acheter ces animaux à l'extérieur, la production naturelle locale ne suffisant pas, d'autant plus que, ces mêmes sols, trop limités, ne permettaient pas de fournir les éléments minéraux nécessaires au développement des petits veaux. Les animaux, lorsqu'ils ne pouvaient plus labourer, étaient engraisés en « **boeuf gras** ».

Une herbe abondante, le choux -véritable spécialité- et l'existence **d'un savoir-faire particulier** (« *un régime bien spécial* ») sont avancés par les éleveurs des Mauges pour expliquer le développement de cette pratique spécifique (PERCOT, 1997).

Dans « *le régime bien spécial* » de l'époque, le choux occupe une place centrale. Le « *cholet* » désigne d'ailleurs indifféremment le nom d'un **boeuf** ou celui d'un « *petit choux vert à l'état de plant* » (VERRIER - ONILLON, 1908). H. CORMEAU (1909) ajoute : « *il faut dire que ce fourrage aborigène représente une quasi-spécialité de la région des Mauges. On en engraisait autrefois des boeufs. Ces animaux devenaient si corpulents qu'ils ne pouvaient plus marcher. Il fallait les véhiculer jusqu'au lieu de livraison dans des charrettes basses.* »

...à l'ancrage d'une spécialité : l'élevage bovin (du XIX^{ème} à 1950),

Les terres des Mauges produisent de très faibles rendements aux cultures. Au cours du XIX^{ème} siècle, en concomitance à l'essor de l'industrie et probablement en lien étroit avec son développement, des moyens conséquents ont été déployés pour améliorer les rendements (« *il est donc, pour les alentours de Cholet, que les grands industriels étant plus ou moins propriétaires ont apporté dans le soin et la*

direction de leurs cultures, outre une grande initiative personnelle et un remarquable esprit de suite, d'importants capitaux qui permettent de beaucoup oser » P.MOISAN, 1892). **Les amendements** (chaux et « noir animal ») se développent sur la majorité des terres. Le calcaire provient des carrières de Chalonnes sur Loire, Montjean sur Loire et Bouzillé. Le froment se développe tout comme son rendement (de 13 q/ha en 1898 à 20 q/ha en 1928), l'orge et l'avoine progressent, le sarrasin diminue.

Les amendements apportés permettent aux agriculteurs des Mauges de réaliser **le cycle complet de l'élevage bovin**. C'est à partir de 1850 que des bœufs y sont spécifiquement élevés pour la viande. La demande en viande s'accélère, conséquence de l'urbanisation et de l'industrialisation, les marchés progressent..., le « **bœuf gras de Cholet** » acquiert sa notoriété jusqu'à Paris. (« *En 1886, 35 000 gros bovins partent du foirail de Cholet pour sœaux et Poissy...* », les bouchers vantent alors la constitution des animaux et la saveur de la viande qu'ils attribuent, plutôt qu'à une race particulière...., à la savante manière qu'ont les paysans choletais de nourrir les animaux. (PERCOT, 1997)).

...vers la spécialisation des pratiques en élevage (1950...).

Les années de l'immédiate après-guerre se caractérisent en France par un effort accru de **mécanisation des pratiques et des outils agricoles** (« *il ne faut pas négliger, dans cette option les éléments culturels : engouement pour une modernisation à l'américaine que symbolisait très concrètement, du reste, les tracteurs envoyés au titre du plan Marshall* DE RAVIGNAN et ROUX, 1990).

A l'aube des « trente glorieuses » il est d'abord question d'assurer l'autosuffisance alimentaire, puis de conquérir des marchés extérieurs (« pétrole vert »). Ce **profond bouleversement**, qui s'est traduit par une intensification et une industrialisation soutenue de l'agriculture alimentés par un fort désir de productivisme, **n'a pourtant pas remis en cause dans les Mauges la prépondérance de l'élevage bovin**. Au service d'un élevage toujours voulu plus performant, se sont développés les cultures du maïs, du ray-grass, des colzas, tournesols et céréales avec le souci de l'assolement efficace. Tout ceci a nécessité de conséquents travaux de drainage, d'irrigation voire d'aménagements fonciers.

« *Mal nécessaire pour continuer de faire ce que l'on aime* » les éleveurs, nombreux, bloqués en surfaces, ont eu recours aux « hors-sols » en tout genre pour rester au pays. C'est ainsi que **55% des ateliers hors-sols du département** sont aujourd'hui implantés dans les Mauges. Là encore, il s'agit de productions animales... .

Durant cette récente évolution, la filiarisation de l'élevage s'est traduite par la **spécialisation des pratiques**. On a assisté, à partir de 1950 à l'apparition d'**élevages laitiers** et d'**élevages « viande »**

Aujourd'hui 1 230 exploitations privilégient le lait, avec en moyenne 29 vaches laitières de race « Holstein X pie noire » ou « Normande ». **1 671 exploitations** sont spécialisées en viande bovine avec 31 vaches en moyenne soit un troupeau de 56 000 vaches (**46% du cheptel départemental**). Les races, dans ce cas, sont multiples : « blonde d'Aquitaine », « Limousine », « Charolaise », « Maine Anjou », « Parthenaise »... et l'« *on retrouve encore cette grande diversité du cheptel allaitant, témoignage de cette tradition multiséculaire...* » (PERCOT, 1997).

Malgré la disparition de 18% des exploitations agricoles des Mauges en 5 ans, globalement le cheptel se maintient. Ainsi, durant cette même période (1992/97), le nombre de vaches allaitantes a augmenté de 30% par exploitation (plus neuf vaches) compensant la baisse de vaches laitières ! **Pour autant les troupeaux restent de taille modeste.**

Tout se passe comme si les agriculteurs des Mauges décidaient de conserver coûte que coûte l'élevage bovin comme la pierre angulaire de leur métier.

Trois autres types de cultures marquent localement fortement le paysage des mauges :

- **La vigne :**

Les Mauges, transition entre le vignoble du Pays nantais (muscadet, gros-plan) et l'Anjou (Anjou rouge, côteaux du Layon..) , possèdent 2 200 ha de vignes le long de la Loire de «La Varenne-Champtoceaux à Saint Florent le Vieil-La Pommeraye », s'autorisant une pointe vers Clisson au travers des communes de Tillières et de Saint Crespin sur Moine .

Cette **situation en périphérie des épices des aires d'appellations renommées** a longtemps constitué un **handicap d'image pour la viticulture locale**. Depuis l'arrivée d'une nouvelle génération de viticulteurs, l'activité viticole des Mauges connaît un regain d'énergie. « *Affirmer notre identité au travers de la diversité de nos appellations est aujourd'hui possible grâce à la qualité attestable que nous avons sensiblement développée depuis 1990.* » L'intérêt des consommateurs en quête de nouveauté et d'originalité se fait grandissant pour des viticulteurs peu connus qui ont des produits au **rapport qualité-prix surprenant**.

- **La filière « plantes médicinales » :**

Implantée dans la région de Chemillé, consécutivement aux ravages causés par le Phylloxéra dans les vignes locales, cette filière est en pleine réorganisation de sa production (baisse du nombre de producteurs, agrandissement des surfaces, mécanisation...). La camomille romaine est arrivée (de Belgique) à St Lambert du Lattay en 1848.

Notons aussi l'apparition **d'unités de transformation/commercialisation** (St Lézin, Chemillé) et la présence de L'ITEPMAI à Melay (Institut technique d'études des plantes médicinales, aromatiques et industrielles) **institut de renommé internationale**.

- **La filière « arboriculture – horticulture » :**

L'arboriculture fruitière s'est fortement développée, notamment dans le canton de Montrevault, à tel point que l'on cite souvent « *St Pierre Montlimart comme une commune qui a plus d'hectares en pommes qu'en maïs* », un comble en pays d'élevage !

Très tôt, cette culture a su gérer sa ressource en eau (mise en place de réserves collinaires, développement de bandes enherbées). Aujourd'hui quelques producteurs étudient la réimplantation de haies dans les vergers afin de fixer les auxiliaires de cultures (insectes pollinisateurs, prédateurs de « ravageurs ») et de limiter les effets négatifs du vent.

L'horticulture est à citer pour mémoire, regroupée en 3 ou 4 entreprises de bonne renommée, elles valorisent des terres localement limoneuses (pépinières « PERRAU » à Montrevault par exemple).

Aujourd'hui, éleveurs avant tout...

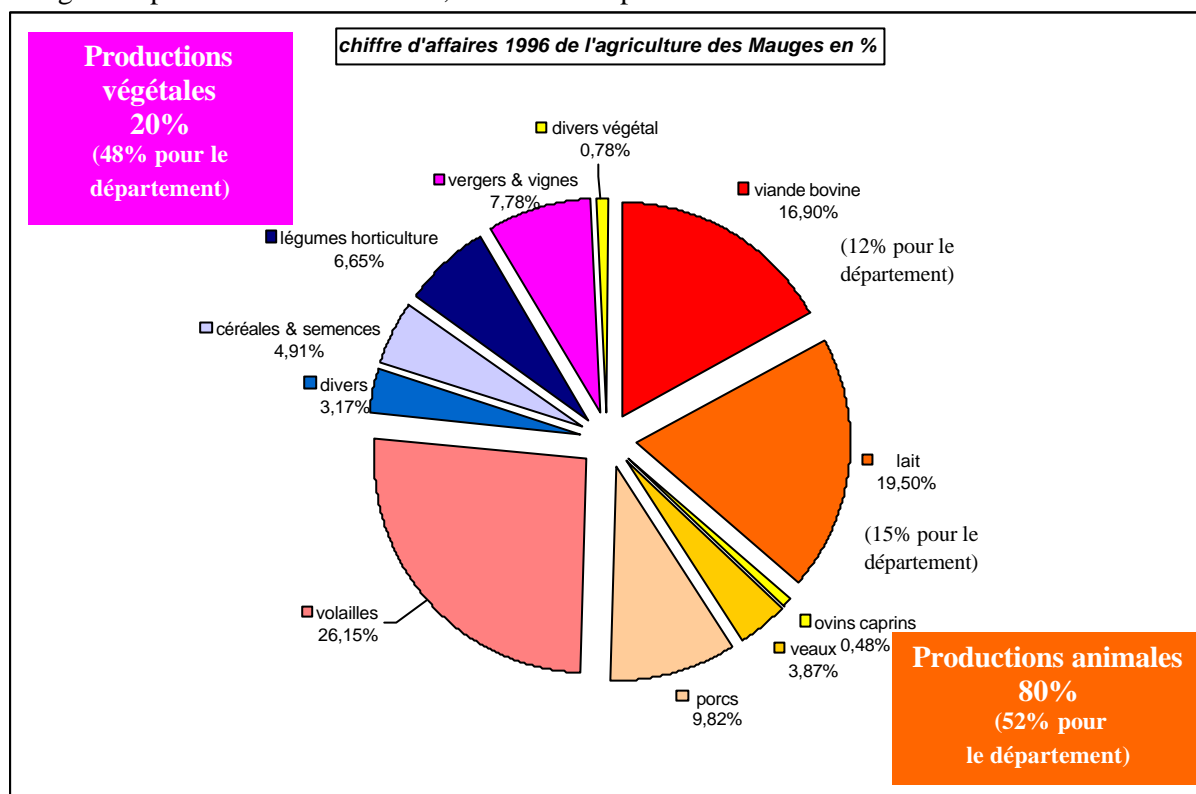
L'élevage bovin concerne 90% des exploitations. Au-delà du fait d'être la **clé de voûte de l'agriculture des Mauges**, il participe fortement à **l'identité de ce territoire**.

Dense, l'agriculture des Mauges compte 4 088 exploitants (30.4% du département) sur 131 200 hectares de Surface Agricole Utile (27.3% de la S.A.U. du Maine & Loire). Comparée au proche Segréen, à la S.A.U. identique et aux conditions naturelles (sol, climat) très similaires, les Mauges accueillent **22% d'exploitants de plus** (respectivement 3 161 et 4 088).

Jeune, 34.5% des agriculteurs de moins de 25 ans du Maine & Loire vivent et travaillent dans les Mauges (22.2% dans le Segréen), mais beaucoup sont célibataires (20%, 15% en Segréen). Le taux de renouvellement des exploitants, malgré une chute de 10 points par rapport à 86/92, reste encore à 58% (50% en Segréen ou 30% en Baugeois)

Un revenu « moyen », le revenu par exploitant reste inférieur à celui des autres régions du département, malgré l'appoint des nombreux hors sols et de cultures spécialisées (tabacs, fleurs, graines ...).

Une diversité de productions, dominée par les produits animaux. Productives, les Mauges réalisent, 32.5% du chiffre d'affaires de l'agriculture départementale, sur ¼ du territoire du Maine & Loire (1996). Pour ce faire, tout en affirmant son goût prononcé pour l'élevage, l'agriculture des Mauges n'a pas hésité à se diversifier, surtout en ... productions animales ! :



...par tradition et par conviction

Héritant d'un patient savoir-faire, pluriséculaire, en matière d'élevage bovin, élevage qui a fait sa reconnaissance et « *autant que le mouchoir, la réputation de Cholet* » (PERCOT, 1997), **l'agriculture des Mauges** continue de le placer comme l'élément fondateur de sa raison d'être en dépit des graves crises qu'il subit.

Soucieuse de son passé, elle sait aussi être **à la pointe en matière d'innovation technique**.

Au même titre que ce rapport ambigu entre tradition et modernité peut être considéré comme un paradoxe, la transmission familiale « de père en fils » et quasi-secrète des savoir-faire en matière d'élevage bovin tranche avec une forte habitude de **coopération à l'échelle communale**. Les C.U.M.A. (Coopératives d'Utilisation de matériels Agricoles), 130 sur les 374 du département, les G.A.E.C. (Groupement Agricoles d'Exploitations en Commun) 505 sur les 1 205 départementaux, et dans une certaine mesure les coopératives, en sont une illustration.

Solidaire dans sa commune, l'agriculteur l'est aussi **de la vie rurale**, plus du tiers des conjoints possède une **activité extérieure** à l'agriculture, **principalement dans l'industrie de la mode**.

L'agriculteur des Mauges –éleveur par tradition et par conviction- est **attaché autant à son métier qu'à son pays**.

Attachés à des valeurs hérités du passé, valeurs qui ont encouragé et guidé leurs initiatives techniques et économiques, les agriculteurs des Mauges se situent en hommes du territoire soucieux du devenir local. Ce faisant, ils ont réussi à marier, durablement jusqu'à maintenant, économie, société et territoire préservant un équilibre traditionnel qui a fondé leur mode de vie.

Ce fait vaut tout autant pour l'industrie.

• **Une industrie rebondissante, réactive**

La lente apparition de l'industrie textile (XV^{ème} - début XX^{ème})

Plusieurs siècles d'évolution, d'initiatives personnelles et associées, de complémentarité entre Cholet et les communes avoisinantes ont permis à l'**industrie textile d'acquérir ses lettres de noblesse** dans tout le territoire et à Cholet d'être qualifiée de « capital du mouchoir », immortalisée par « le mouchoir rouge de Cholet » de BOTREL (1793, chanté en 1900) dont on a pu dire qu'elle « se révéla pour l'industrie choletaise la meilleure des publicités » (RUBION, 1986).

La mécanisation des ateliers va libérer une importante main d'œuvre dans les communes des Mauges. C'est justement à cette époque (1880) que s'ouvre à St Macaire en Mauges, puis au May sur Evre, les premières fabriques de pantoufles... .

Cette faculté des Mauges à rebondir à chaque fois sur les événements de son histoire dans le but de maintenir les hommes au pays semble être une particularité de ce territoire.

Le Choletais fait matière d'exception lorsque PINARD (1989) affirme « *Dans les régions de l'ouest de la France, les industries textiles existant au Moyen Age étaient concentrées dans les villes. Pour des raisons économiques, sociales, politiques, elles se dispersent dans les campagnes du XVI^{ème} au XVIII^{ème} siècle et parfois plus tard sous la pression urbaine rurale* ». Le développement de l'industrie durant le siècle suivant jouera de la même originalité.

L'apogée du textile, du tissage au bleu de travail (1900 –1950),

Après l'apogée du textile estimée aux alentours de 1920, est entamée une **reconversion dans la fabrication de bleus de travail, blouses, tabliers et pantalons**, réponse à « *cette débâcle du tissage..., grâce à l'esprit d'entreprise et aux facultés d'adaptation des choletais, tirant parti de la présence d'une main d'œuvre féminine préparée à ce genre de travail et peu exigeante en matière de salaires* » (JEANNEAU, 1990).

Ce **goût du travail**, ainsi que l'affirme le patron d'une usine des Mauges « *les Mauges offrent un plus : on trouve dans cette région une population jeune qui a le goût du travail* » (BOISLEVE et al, 1996), constitue avec **la mobilisation de la ressource locale** et la **faculté d'innovation** trois **composantes** fondamentales du « **miracle choletais** » qui va se poursuivre pendant 40 ans.

Création, croissance et diversification, du bleu de travail au sportswear (1950 –1985),

Selon DE L'ESPINAY (1990), « *le secteur industriel « mode » de la région choletaise a connu sa période d'expansion à partir des années 1963. On a assisté, de 1965 à 1975, à la floraison de créations industrielles,, de 1975 à 1985, à la croissance des outils industriels* ».

Ce développement s'inscrit dans un contexte général d'explosion de la demande et trouve, dans le Choletais, des ancrages spécifiques, parmi lesquelles : une main d'œuvre locale qualifiée, des hommes entrepreneurs, des structures souples, légères et jeunes, une sous-traitance locale ensemble permettant une mutation constante des produits (textile-→ bleu de travail-→ prêt à porter-→ sportswear).

Ce système de développement qui repose sur tout un **réseau d'usines à la campagne** a fait l'objet de nombreuses études. Il a été qualifié de « **modèle choletais** », voire de « **miracle choletais** » (CHAUVET 1987, MINGUET, 1984).

Souvent, la dimension industrielle a consacré la réussite individuelle ou familiale d'un artisan.

Les exemples sont nombreux, dans les Mauges, d'entrepreneurs autodidactes ayant débuté comme ouvrier, d'où la formule rapportée par BOISLEVE (1996) prononcée lors d'un colloque à Cholet :

« Dans les Mauges, on ne met pas l'usine à la campagne, elle y naît ! »

L'entreprise ERAM, le numéro un de la chaussure en France, est née et demeure à St Pierre Montlimart, au cœur des Mauges. Sa dénomination rappelle la forte empreinte familiale qui a présidé à sa naissance puis à son développement (il s'agit des premières lettres inversées des prénoms du premier PDG et de son épouse). Cet exemple n'est pas isolé sans parler des entreprises qui portent directement le nom de la famille créatrice (Ets GRELIER, Ets GRIMAUD, Ateliers PERRAULT frères...).

Des signes d'essoufflement (1985-2000)

Il semble bien que cette période dense et fertile soit révolue et que « *le «miracle choletais» s'essouffle aujourd'hui quelque peu* » (DE RAVIGNAN et al, 1990). Les propos de MINGUET (1984), toujours d'actualité, semble bien résumer les évolutions inhérentes aux incertitudes du contexte présent : « *l'identité choletaise se réfère à un long travail de définition par l'héritage transmis, l'empreinte catholique et terrienne, la filiation d'initiatives à risque... . A un univers intégré issu d'une civilisation catholique, rurale, communautaire se substitue un univers éclaté, sous l'impact de l'effervescence économique, de la tension vers la modernisation industrielle, de l'émergence d'acteurs nouveaux.* »

Aujourd'hui : le secteur de la mode, spécificité du Choletais, marque le pas

...

L'industrie de la mode continue d'être la plus importante dans les Mauges puisque ce territoire accueille **toujours un emploi départemental sur deux** (57%) et un emploi régional sur quatre (26%) dans ce domaine. Les premiers groupes français de l'industrie de la mode ont leur siège dans les Mauges (ERAM, PINDIER, GSA). Le secteur de la mode a perdu 3 800 emplois en 20 ans dans les Mauges. Il concerne encore, aujourd'hui, 58% des effectifs salariés de l'industrie –soit **7 422 personnes-** et 104 entreprises, ce qui fait toujours de cette région la 1^{ère} en France en production de la mode. La prédominance des cantons de Beaupréau et de Montfaucon sur Moine est sensible.

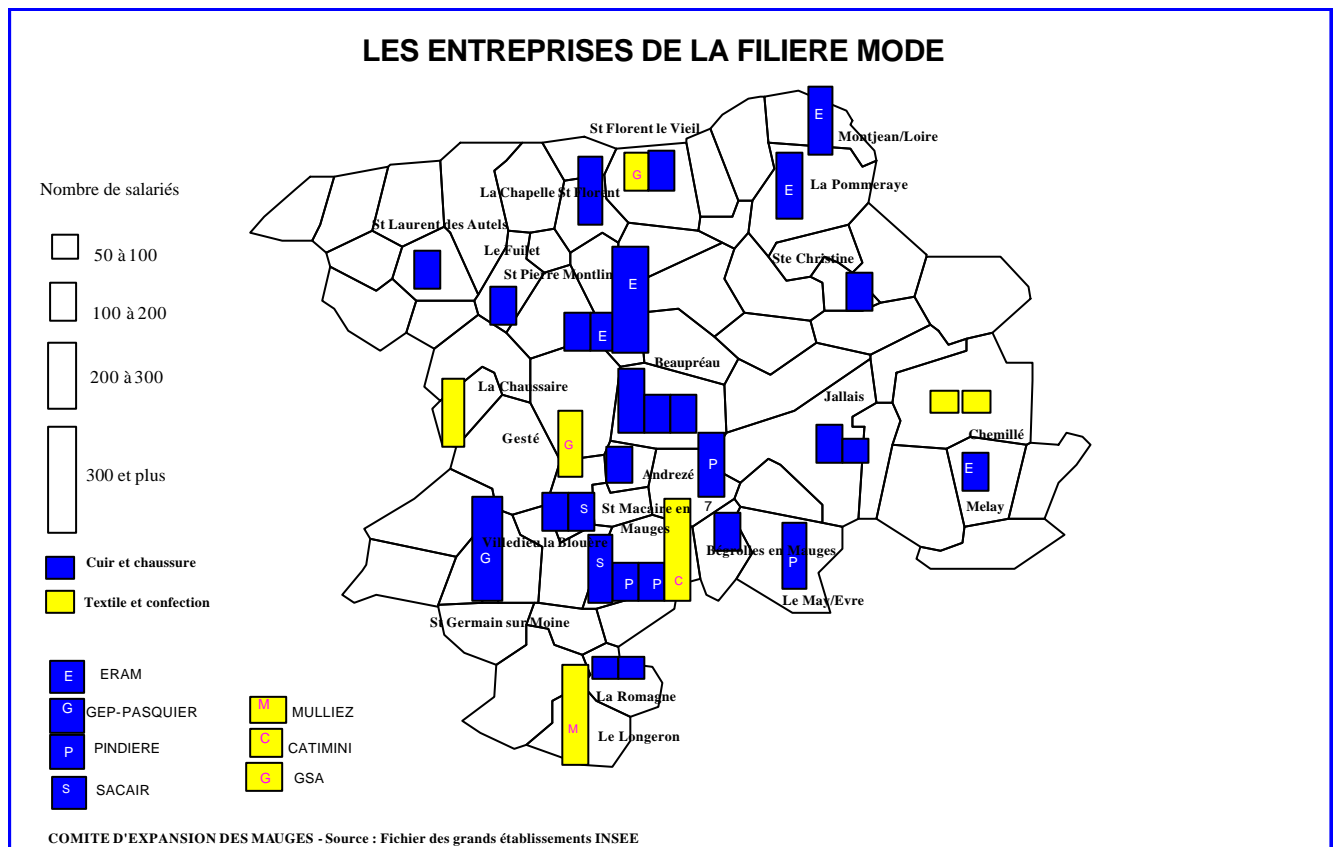
En son sein, le **textile habillement** par un positionnement sur des créneaux très spécifiques freine ses pertes d'effectifs (188 salariés en 20 ans). Il emploie **1 800 salariés** et s'est surtout spécialisé dans le marché du vêtement pour enfant (1^{ère} place européenne). A coté de très grands groupes (G.T.M. Catimini I.K.K.S, G.S.A. Arc-en-ciel), d'autres entreprises plus modestes travaillent dans le domaine de la sous-traitance.

Le secteur **cuir et chaussure** emploi **5 622 salariés** dont les **2/3 sont situés dans des villes de moins de 5 000 habitants**. Il a perdu 3600 emplois en 20 ans suite aux délocalisations et aux restructurations. Cependant **l'emploi régional** de ce secteur reste **concentré dans les Mauges** (5900 sur 12 700 salariés).

...mais travaille ses atouts pour l'avenir.

Tout ce secteur, symbolique du « miracle choletais », réagit avec :

1. une très forte ouverture à l'international avec un développement de magasins franchisés et un front commun des industriels du Choletais à l'étranger, même s'ils sont concurrents localement :
 - 56% de la production vendue à l'export
 - présence d'une ou deux marques provenant d'un industriel choletais dans les magasins de confection « enfants » en Europe
2. des entreprises innovantes :
 - adoption de nouvelles techniques informatiques pour la découpe des textiles
 - développement et achats de licences
 - recherche en collaboration avec l'INRA sur les nouvelles fibres
 - développement du concept « cadeau naissance » et effort important sur la communication



Trois secteurs industriels se développent dans les Mauges ...

- ♣ **L'industrie métallurgique et la construction métallique** (15% des emplois départementaux) emploi

1 925 salariés dans 141 entreprises réparties principalement dans la moitié sud des Mauges et un peu dans son centre.

*Malgré de fortes difficultés ces dernières années (une dizaine de cas d'entreprises dont la reprise s'est accompagnée de licenciements), ce secteur reste en progression (**plus 117 emplois depuis 1992**) grâce :*

- 1. à la **résistance des grandes entreprises** : La fabrication de matériel agricole par des entreprises familiales devenues leaders dans leur secteur, des entreprises qui conquièrent d'importants marchés en France et à l'étranger (Charrues NAUD),*
- 2. à l'**investissement de créneaux très spécifiques** : développement du « sur mesure » avec des entreprises qui se différencient de leurs concurrents en adaptant leur savoir-faire aux besoins du client.*

- ♣ **Les industries agroalimentaires et agricoles dans les Mauges : première zone du département,**

Agroalimentaire : Entre l'abattage et la transformation des viandes, la production de plats cuisinés, la boulangerie, la biscuiterie industrielle, la fabrique de produits laitiers, et le travail du grain -la petite région agricole la moins céréalière, mais la plus utilisatrice d'aliments pour le bétail et les hors sols- les mauges comptent **1 220 emplois** agroalimentaires dans 132 entreprises.

Ce secteur se développe régulièrement au rythme de 4% l'an depuis 7 ans grâce à :

- 1. des entreprises familiales à l'origine de grands groupes industriels (Brioche PASQUIER, biscuits St GEORGES ...)*
- 2. développement d'activités innovantes (abattage, transformation de pigeons et lapins, production de pain biologique...)*
- 3. des savoir-faire s'appuyant sur des productions de qualité (1^{ère} vente de lapins sous label, démarche qualité dans les élevages de volailles, de bovins « viande »...)*

Salariat de productions agricoles : Aviculture, arboriculture, horticulture-pépinière, plantes médicinales sont employeurs de main d'œuvre, tout comme les structures coopératives, les entreprises de travaux agricoles et les organismes para agricoles nombreux dans les Mauges ce qui représente environ **2000 emplois**.

A noter, en appui à ce bilan positif :

- 1. La présence d'entreprises leaders dans la sélection génétique (canards, dindes, lapins) comme GRIMAUD, GRELIER ou BREHERET-LECHAT*
- 2. Les entreprises agricoles emploient un fort pourcentage de femmes (44%) et de jeunes de moins de 35 ans (71%)*

Plus globalement, les Mauges assurent pour la viande, 50% de la production avicole, 65% de la production de lapins, 51% de la production porcine et 42% de la viande bovine du département, ce qui a contribué à la **création de 303 emplois** sur la période 92/99.

- ♣ **L'équipement électrique et électronique** : En croissance de 8.7% par an depuis 1992, avec **476 emplois** ce secteur de fabrication d'équipement de radio, télévision et communication, de composants électroniques est le 3^{ème} en pourvoyeur d'emplois industriels sur la période 92/99 (+217) derrière l'agroalimentaire et le bâtiment (284)

Sans la présence d'établissements secondaires de grands groupes connaissant une bonne croissance depuis 5 ans (Thomson, SOFREL, SOREEL), sans le développement de sociétés de produits informatiques, cette industrie ne se serait pas déployer ainsi.

...les autres se maintenant correctement

- ♣ **L'industrie plasturgique**, non spécifique aux Mauges, mais caractéristique de la zone Grand Ouest qui concentre 1/3 des emplois de la plasturgie française, elle représente **568 emplois**. Après être passé de 560 en 1992 à 436 en 1995, elle semble avoir retrouvé un niveau de croisière.

La chaussure et le bâtiment ont donné naissance à des entreprises spécialisées dans l'extrusion, l'injection plastique, la production d'emballage et la fabrication d'éléments pour la construction (huisseries, clôtures...).

- ♣ **Le bois et l'ameublement**, spécialité régionale partagée avec le Nord Vendée (fabrication de meubles, travail du bois –scierie, fabrication charpente, huisseries, cloisons-, fabrication chaises, cadres, emballages...) qui après s'être bien développée jusqu'en 1998 (899 emplois) est retombée à **773 salariés**, niveau de 1992, malgré :

- *des entreprises qui innovent en répondant sur mesure et en flux tendu aux demandes clients,*
- *des entreprises reconnues pour leur savoir-faire en France et à l'étranger (trophée de la qualité, restauration de monuments et châteaux avec les Ateliers PERRAULT Frères...)*

La construction, bâtiments et travaux publics sont en forme...

Employant **2 573 personnes** réparties dans un peu plus de 700 entreprises, ce secteur est le troisième employeur derrière l'industrie du cuir et de la chaussure, et le commerce. Stable de 1992 à 1997 avec 2 300 emplois environ, c'est depuis 1997 qu'il s'est développé permettant ainsi un solde positif de 284 emplois sur 92/97, grâce à :

- *la reprise de la construction neuve (598 permis de construire en 1998)*
- *l'importance de la réhabilitation encouragée par des aides aux propriétaires (854 en 1998)*
- *la proximité des chantiers des agglomérations de Nantes et Angers*

ce qui a renforcé

- *la très forte densité d'entreprises pour une zone rurale (plus de 700),*

sans parler du *savoir-faire reconnu à l'étranger (Eurodisney, le musée du Louvre)*

...tout comme le commerce et la réparation

3 113 personnes travaillent dans ce secteur, deuxième par le nombre de ces employés, réparties dans 846 commerces, négoce et réparation automobile. 235 emplois (sur 92/99) ont pu être mis en œuvre, liés :

- *au maintien d'une forte densité de commerce de détails dans cette zone rurale (une seule commune est sans commerce)*
- *à l'activité industrielle (mode, agroalimentaire, mécanique...) qui génère un nombre important d'emplois en négoce, commerce de gros et vente à domicile (Barbe Bleue, Georges Franck...)*
- *à la progression des surfaces de vente, au bénéfice des super et hypermarchés, mais aussi des commerces spécialisés : bricolage, jardinerie, ameublement, sports, loisirs, confection, textile.*

Les services : le tertiaire en plein développement (hors éducation et administration publique)

Avec 5 999 emplois en 1999, les services représentent désormais l'équivalent de 50% des activités industrielles de production (30% en 1992). On assiste bien, **ici plus tard qu'ailleurs**, à **une tertiarisation sensible** des emplois qui débouche sur un solde de 1 876 emplois créés entre 1992 et 1999, compensant largement les pertes d'emplois des activités de production (-1 127).

Le tertiaire de bureau, avec **1 179 personnes**, a progressé de 16.8% par an depuis 1992 soit **100 emplois/an**.

- *Il y a, ici, une sur représentation d'emplois de services aux entreprises (administration, gestion, immobilier...) liée à la présence d'importants centres sociaux d'entreprises de l'agroalimentaire, de la mode ou de la mécanique.*
- *La forte densité de population génère un nombre important d'emplois dans les collectivités locales pour une zone rurale (communes, communautés de communes, syndicat intercommunaux...)*

La santé et l'action sociale. Les services hospitaliers, services d'accueil des personnes âgées, handicapées, les services d'accueil de la petite enfance œuvrent avec **2 604 personnes**. **C'est le premier employeur au niveau des services**. Il s'est développé au rythme de **60 emplois/an** depuis 1992, grâce :

- Aux établissements hospitaliers de Chemillé, Le Pin en Mauges, et Chaudron en Mauges
- La présence d'une maison de retraite ou foyer logement dans près d'une commune sur deux
- La présence, à Chemillé, de l'association départementale des handicapés
- A la professionnalisation progressive des services de soins et d'aide à domicile qui ont longtemps reposé sur le bénévolat

Dans les Mauges, si vivre au pays c'est pouvoir y travailler, c'est aussi pouvoir s'y soigner et y vieillir.

Les transports routiers, que ce soit de marchandises ou de voyageurs, représentent **1 207 salariés** issus d'une **évolution de 50 par an depuis 1992**.

- Les entreprises de voyageurs ont su exploiter le créneau du tourisme, entre autre avec le 3^{ème} âge (Richou, Lefort, Bimier...)
- Les activités industrielles de production, à l'implantation diffuse dans les Mauges, ont permis le développement de nombreuses entreprises de transports de marchandise

A noter : En février prochain, lorsque l'A87 (Angers - La Roche sur Yon via Chemillé et Cholet) sera mise en service, plus de 80% du territoire des Mauges sera situé à moins de 30mn d'un échangeur autoroutier.

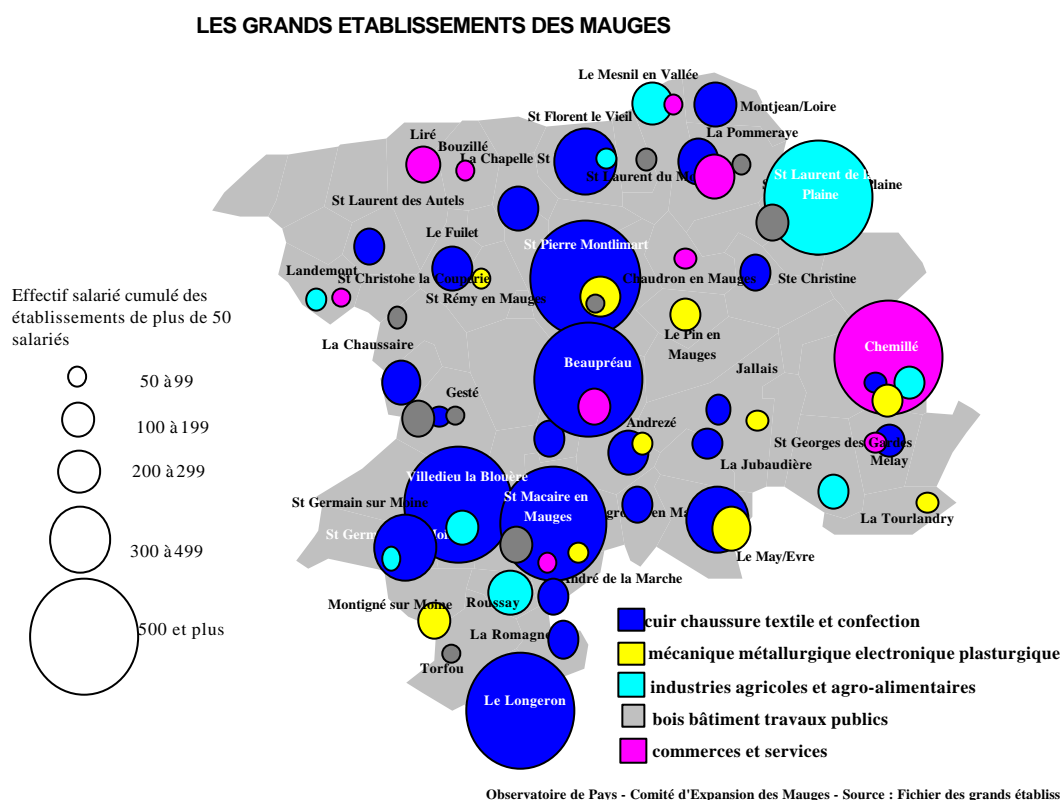
Les services à la personne (421 emplois) comprennent principalement les services entretien, nettoyage, blanchisserie, l'assainissement et la gestion des déchets pour **182 personnes** et les activités récréatives culturelles et sportives pour **239 salariés** **Ils ont augmenté de 176 emplois depuis 1992**.

- Autour d'initiatives locales comme le centre sportif et le village vacances de la Pommeraye, le village potier du Fulelet, le Moulin de l'Epinay, se sont développés de nouveaux emplois
- L'entretien du paysage génère aussi du travail

L'hôtellerie -restauration, principalement située en bord de Loire, **est stable depuis 5 ans, avec 500 emplois**.

Quel avenir à ce tissu économique diffus ?

L'industrie dans les Mauges, **vieille de plusieurs siècles**, est originale à plusieurs titres. **Elle se répartit** de façon relativement **dense et équitable** sur l'ensemble d'un territoire rural, fait quasiment unique.



La réussite de ce type de développement industriel diffus, original par rapport à la concentration industrielle et urbaine qui a marqué la même époque, a même fait l'objet d'un modèle et a donné lieu à de très nombreuses publications.

Nous retiendrons l'analyse de RAVELEAU (2001) assez représentative de l'ensemble « *Si le Choletais possède une organisation de production très différente de celle de la production de masse, il possède aussi plusieurs mécanismes originaux de régulation. C'est par exemple la solidarité qui existe entre les différents concurrents d'un même secteur ; dans la confection, par exemple, chacun apporte son savoir-faire particulier et fait bénéficier les autres de son expérience. Ensuite, au sein des entreprises, c'est aussi un type de relation de travail entre le personnel et le patron reposant plus sur une sorte de « contrat de loyauté » réciproque que sur des rapports d'opposition ou de revendication. Enfin, les bases sociales et culturelles traditionnelles ont perduré pendant longtemps dans une communauté choletaise catholique, personnalisée et resserrée. L'initiative industrielle dans ce contexte est admise et, surtout elle a valeur d'exemple pour les autres individus.* »

La fin d'un « modèle »...

L'industrialisation des Mauges, ancrée en général sur « *des petites et moyennes entreprises créées par des hommes du terroir soucieux du devenir local* » (Conseil régional des pays de la Loire, 1997), a su au cours de son histoire **tirer parti de ses bouleversements** pour se développer (textile-→ confection-→ industrie de la mode). Cette faculté, assez caractéristique des Mauges, de **rechercher en son sein les leviers du développement** ne va pas sans poser des questions dans le contexte actuel de « mondialisation – libéralisation ». Ce qui était remarqué comme la **faculté d'un développement endogène** peut devenir « l'individualisme fatal ». Par ailleurs, « *cette spécificité qui jusqu'alors garantit au bassin un réel développement endogène va engendrer désormais des difficultés certaines liées à la transmission des entreprises et à de nécessaires ouvertures du capital à des sociétés financières qui ne montreront vraisemblablement pas les mêmes préoccupations, notamment en matière d'emploi* » (Conseil régional des pays de la Loire, 1997).

De plus, même si la diversification est amorcée –souvent « dans la douleur »- 58% des emplois industriels restent dans le secteur de la mode. Cette situation de « mono-industrie » constitue une source de fragilité.

Certains auteurs vont jusqu'à pronostiquer la disparition du « modèle » étant donné :

- les processus de délocalisation des productions,
- les risques de perte d'identité et /ou dilution d'un système industriel, aux caractéristiques propres – voir ci-dessous-, dans une entité externe (national ou international),
- la tendance à la hiérarchisation de l'espace ville-campagne dans le sens d'une polarisation accrue de la ville.

Quelques caractéristiques du système industriel choletais

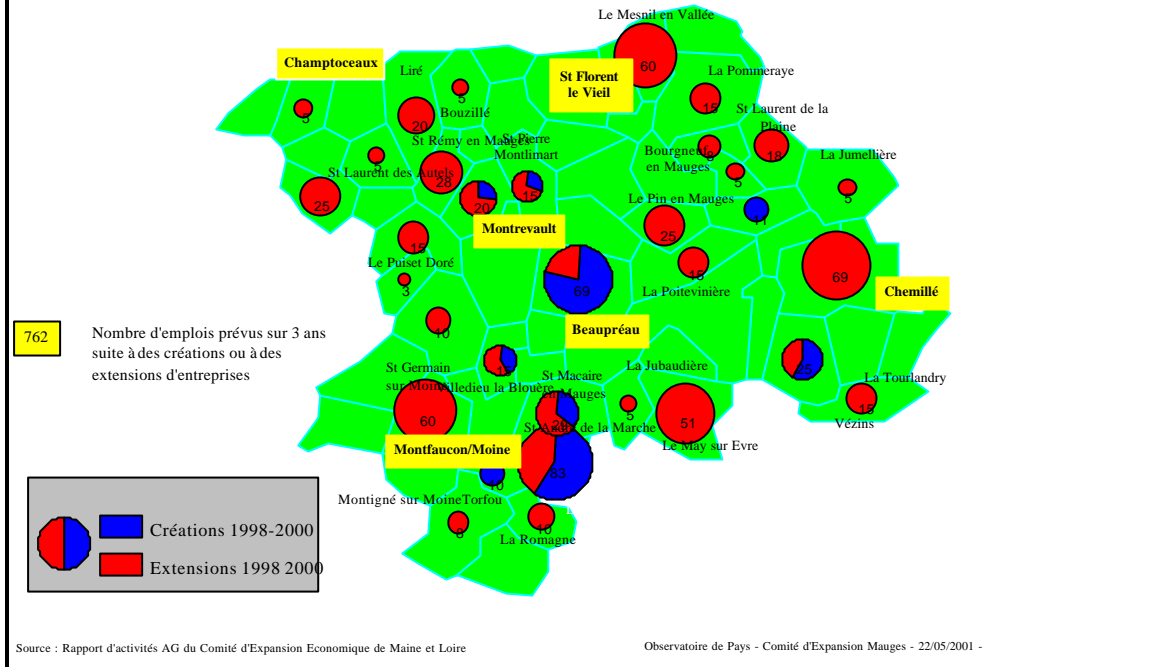
« Plus de 94% des PMI locales emploient moins de 50 salariés, ce qui n'a pas empêché l'émergence de grand groupe comme Eram ou Catimini. Les PMI peuvent travailler en réseau, se prêter du matériel ou réaliser des commandes à plusieurs et bénéficier de l'appui de structures professionnelles dynamiques dans le domaine de la promotion (Ouest mode industrie, Atlantique habillement, Groupement de l'industrie de la chaussure), de la formation (AFPIC, institut Colbert) et de la recherche (CTC, CTIH). »

La logique entrepreneuriale est ici bien spécifique. Toujours selon RAVELEAU (2001) « A la question du pourquoi de cette réussite entrepreneuriale, il faut se garder de ne retenir que la créativité et l'esprit d'initiative des gens de la région.../...les entrepreneurs savent surtout concentrer leurs forces pendant des années à la poursuite d'un même projet, en proposant un jeu à somme positive à tous les partenaires dont ils sollicitent la contribution.../... ils sont proches de leurs salariés par leur trajectoire et par leur conduite, ils s'appuient sur de nombreux réseaux.../... ils sont attachés à des valeurs héritées du passé qui ont encouragé et encadré les initiatives économiques. »

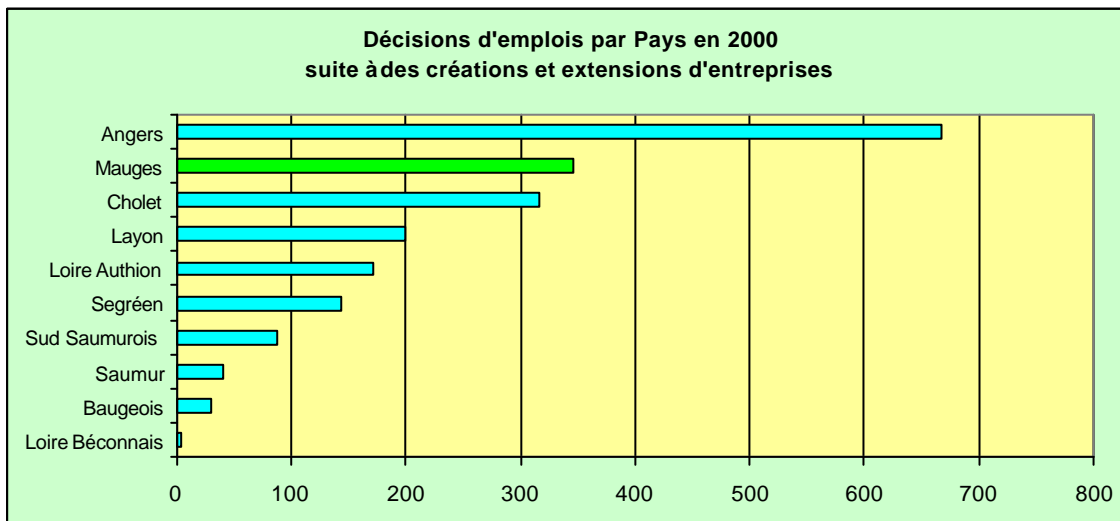
...ou un nouveau défi choletais.

Parallèlement à cette **ouverture** sur les espaces nationaux et internationaux, RAVELEAU (2001) observe un **redéploiement local** destiné à assurer une nouvelle expansion. Il voit « *dans les initiatives locales apparues ces dernières années (association de chefs d'entreprise, développement de la formation, politique de désenclavement, etc.), les signes d'une mobilisation interne face aux perturbations externes, destinés à relancer le développement.* », et conclut « *malgré la concurrence des pays à bas salaires, l'ouverture de Choletais sur le reste du monde reste sa meilleure chance de développement.* ». Ceci nous apparaît d'autant plus crédible que **la tertiarisation**, certes tardive, **de l'emploi dans les Mauges** est désormais une réalité. La réactivité du secteur industriel entre 1996 et 1999, autre élément mesurable –voir carte & schéma ci-après-, laisse aussi à penser que cette approche n'est pas utopique. Il faut encore évoquer **le dynamisme associatif** du territoire des Mauges. Cette véritable richesse, source de 240 emplois jeunes, renforce non seulement les liens sociaux, la solidarité de ses habitants, mais est aussi une **mine de créativité importante**.

EMPLOIS PREVUS SUITE A DES CREATIONS OU EXTENSIONS D'ENTREPRISES INTERVENUES ENTRE 1998 ET 2000



Décisions d'emplois par Pays en 2000 suite à des créations et extensions d'entreprises



Source : Rapport d'activités AG du Comité d'Expansion Economique de Maine et Loire

• *Un pays encore jeune, une jeunesse à retenir*

Une population dense...

Les Mauges représentent en 1999 une population de 101 385 habitants (15% de la population du Maine & Loire pour une superficie de 1 259 km². Cette densité de 80 habitants au km² est supérieure à celle des autres communes rurales du Maine & Loire (55 habitants au km²).

...au sein d'un réseau consistant de petites villes.

La population des Mauges est répartie équitablement entre les cantons.

Le pays est organisé autour d'un réseau de petites villes, sans aucun centre urbain, avec :

- 9 communes de plus de 2 500 habitants (les deux plus importantes étant respectivement à 6217 et 6169 habitants)
- 15 communes de 1 500 à 2 500 habitants,
- 21 communes de 1 000 à 1 500 habitants,
- 19 communes de moins de 1 000 habitants, mais seulement 5 de moins de 500 habitants (la plus petite comptant 325 âmes)

L'atout « jeunesse » en difficulté...

Il a été question de la spectaculaire « **revanche des berceaux** » qui a permis à ce pays, exsangue à la fin de la révolution, d'être en tête des statistiques depuis 1830 en terme de densité et de jeunesse de population :

- 1962 : toutes les campagnes de l'Anjou se vident vers Angers et Saumur, sauf les Mauges...
- 1983 : les moins de 25 ans sont 45.5% dans les Mauges, contre 38.7% en France (le taux de natalité respectivement de 19.5‰ et 14‰).

Aujourd'hui, l'approche est plus mesurée. En effet, le **taux de natalité, en baisse** comme quasiment partout, est historiquement passé, en dessous de la moyenne nationale, sur la période 1990/99 (12.3 pour mille dans les Mauges, contre 12.9 en France).

Avec 11 594 naissances pour 8 131 décès, sur la même période, les Mauges enregistrent un net fléchissement du bilan naturel :

- le solde des naissances sur les décès permet de gagner 3 463 habitants contre 5 495 sur 82/90, 6030 sur 75/82, 6096 sur 68/75
- 7 communes présentent un bilan naturel négatif

Malgré tout c'est toujours la jeunesse (27% de moins de 20 ans) qui caractérise la population des Mauges.

Toutefois, le déficit des 20-24 ans, plus marqué dans les Mauges (5.79% de la population) qu'en Anjou (7.5%), laisse évoquer **une migration des jeunes des Mauges vers les centres urbains**. Par exemple, nous constatons une proportion plus élevée de personnes âgées de moins de 25 ans en périphérie de Cholet.

A ces faits, il convient d'ajouter **un solde migratoire** globalement **négatif** au niveau du pays (moins 2 375 habitants). 48 communes sur 65 connaissent plus de départs que d'arrivées. Il s'agit des communes situées **au cœur des Mauges** (10 communes sur les 11 du canton de Montrevault, les communes situées à l'est et à l'ouest du canton de Beaupréau).

Plus généralement, seules 33 communes ont augmenté leur population. Les bénéficiaires de cette croissance sont :

- **les cantons situés à proximité des agglomérations de Nantes, d'Angers et de Cholet** (Champtoceaux, St Florent le Vieil, Montfaucon sur Moine),
- **les communes situées à proximité des grands axes routiers** (le Pin en Mauges, Ste Christine, La Jumellière, Bégrolles en Mauges...),
- **les communes Ligériennes** : 10 sur les 12 connaissent une croissance positive,
- **les communes offrant une gamme large de services** (Chemillé, Beaupréau, La Pommeraye...).

Ces tendances démographiques montrent qu'il est pressant et essentiel de mettre en place des politiques d'accueil de nouvelles populations venant de l'extérieur tout en permettant à la population locale de se maintenir dans les Mauges. Ces processus devront être gérés avec progressivité pour préserver l'identité humaine, sociale et territoriale des Mauges, comme le confirme les communes présentes dans la zone d'influence de Nantes.

• **Un déficit de formation qui s'estompe**

Corollaire regrettable de l'époque du plein emploi au pays des usines à la campagne, **le taux de formation**, bien qu'en nette progression ces dernières années, **reste encore trop faible**. Il est toujours inférieur à la moyenne du département : seulement 19.20% de la population (7.5% en 90) a un diplôme de niveau BAC ou supérieur contre 25.80% en Anjou (12% en 90) , et 25.80% (45,7% en 90) de la population n'a aucun diplôme contre 23.1% (41% en 90) en Anjou. (source : INSEE - RGP 1999)

BOISLEVE (1996) rapporte les propos d'un prêtre d'il y a une quarantaine d'années : « *Ici, tu ne verras jamais personne dans les rues avec un livre à la main : on le prendrait pour un fainéant* » parle même « **d'un vrai problème avec la culture et la formation générale** »

Dès 1861, GELUSSEAU apporte le principal élément d'explication : « *le seul tort du commerce et de l'industrie, c'est de laisser de trop courtes heures à l'étude des lettres et des sciences, aux joies de l'esprit, aux satisfactions de l'intelligence* ». Il n'est pas très loin le temps où tous les enfants de la famille quittaient l'école à 14 ans pour rejoindre l'usine, avec ou sans certificat d'étude. Ce fait, désormais élément de l'histoire, constitue encore un handicap dans les Mauges où l'on préfère la « promotion interne » aux diplômes.

Toutefois, **une amélioration est perceptible** au travers de l'évolution constatée **entre 1990 et 1999**. Ainsi, si, en 1999, la part de la population de plus de 15 ans (hors étude) titulaire d'un diplôme de niveau bac+ 2 ou plus est de 8.9%, elle n'était que de 4.3% en 1990. Même si elle ne permet pas de rejoindre le niveau de formation départemental (8.2% en 90 et 14.6% en 99), cette évolution reste significative et porteuse d'espoir pour les années à venir.

• **Un réseau associatif d'une exceptionnelle densité**

La **forte habitude de coopération** déjà évoquée en agriculture et pour l'industrie déborde largement l'activité économique et montre **un signe évident de vitalité dans la vie quotidienne** des habitants des Mauges.

Le sport avec ses 370 associations ou clubs (plus de 5 par commune) en témoigne. A l'origine –dès la fin du siècle dernier- on retrouve souvent, et encore, le curé. C'est **l'époque des « patronages »** et l'on pratique surtout le football et le basket-ball. Depuis, les **activités** se sont sensiblement **diversifiées** (gym, danse, tennis, cyclisme, volley-ball, judo, natation, athlétisme, tir à l'arc, canoë...) **même si le football et le basket-ball restent les deux piliers.**

La pratique du sport concerne près de **30 000 personnes**, soit plus d'un habitant sur quatre. Pour encadrer les 25 000 licenciés il y a 2 986 dirigeants de clubs, 590 arbitres et juges, 744 entraîneurs, tous bénévoles, et 108 salariés.

Ce phénomène caractéristique des pays de la Loire, la région arrive en 2^{ème} position au niveau national, est plus accentué encore dans les Mauges (25 sportifs pour cent habitants contre 20 pour cent dans la Région).

La forte propension des habitants des Mauges à se réunir se retrouve aussi du point de vue culturel.

Sur l'arrondissement de Cholet, nous dénombrons :

- 63 bibliothèques, avec de plus en plus de bibliothécaires intercommunaux,
- 45 écoles de musique et chorales
- 44 troupes de théâtre

une bien rare vitalité en milieu rural !

Le tableau serait incomplet si nous ne mentionnions pas la présence, quasi-communale, des Associations Familiales Rurales (A.F.R.) -gérant des centres aérés, cantines scolaires et de nombreuses activités récréatives diverses-, des clubs du 3^{ème} age, et des comités des fêtes, principalement.

• Des enseignements et des ouvertures

Une dynamique issue des paradoxes

«*La complexité du Choletais est à la mesure de sa capacité particulière à associer des éléments contradictoires* » (MINGUET, 1984)

L'aller-retour permanent et subtil entre **l'individuel et le collectif** constitue une première ambiguïté.

L'interrogation de MINGUET (1990) relative à l'industrie « *Pourquoi des entrepreneurs indépendants, réputés individualistes, et quelques peu secrets sur soi et sur leur entreprise, éprouvent-ils des formes de solidarité, se dotent-ils d'un minimum d'organisation pour réguler leur action collective ?* » **pourrait s'appliquer, mot pour mot, aux éleveurs des Mauges.**

De même, on peut déceler le paradoxe dans le balancement perpétuel du pays des Mauges à **se retourner vers lui-même et vers les autres**, dans ce mouvement « **endogène /exogène** ». La dénomination « Pays de Marche » résume la volonté de constituer, d'affirmer et de revendiquer un territoire, un pays dépendant pour partie des influences extérieures.

BOISLEVE et al (1996) résumant bien cela : « *Belle occasion de nous souvenir que nous sommes un pays de Marche, longtemps disputé entre l'Anjou, le Poitou et la Bretagne, donc soumis en permanence au double mouvement des échanges indispensables à notre économie, et de résistance à l'accaparement...* »

De fait, ce pays et ses habitants gèrent ces paradoxes. Ils acceptent de gérer ces déséquilibres issus de la bipolarité des choses et des faits ayant probablement intégré qu'il n'y a «individuel» que par ce qu'il y a «collectif», qu'il n'y a «local» que parce qu'il y a «global» ou encore que tradition peut se conjuguer avec modernité.

Or c'est bien l'acceptation et la gestion de ces apparents paradoxes qui font avancer

RENARD (2001) résume bien cet état de fait « *Ainsi l'identité des Mauges, attestée et reconnue par tous, est le résultat d'un subtil amalgame entre des traits naturels et des réalités socioculturelles profondément ancrées dans une **histoire et un patrimoine** dont les habitants ont su s'imprégner, tout en s'intégrant dans **l'économie moderne**. C'est dans cet apparent paradoxe que réside le miracle des Mauges et c'est ce qui en fait l'originalité.* »

Par ailleurs, il convient de resituer cette analyse dans un contexte plus large de recomposition des espaces ruraux qui interroge les Mauges jusque dans la délimitation de leur périmètre : « *ce n'est pas l'effacement des Mauges auquel nous assistons, mais à leur réaménagement... un réaménagement probablement en profondeur* » (BOISLEVE et al, 1996)

Des mutations en cours...

A l'image de son bocage qui s'est ouvert sous la pression d'impératifs économiques de rentabilités, le pays s'est lui aussi ouvert.

Il est, à son rythme, en mutation progressive :

- Si les Mauges sont un territoire de travail, elles sont aussi, et avant tout, un territoire de vie avec tous les **liens sociaux, religieux et culturels** qui unissent ses habitants depuis fort longtemps. Sans eux, qu'advierait-il de ces capacités à se mobiliser, à réagir, à créer, entre autres. La nécessaire ouverture du pays à de nouveaux arrivants n'est pas spontanée pour ces hommes et femmes des Mauges discrets, modestes et réservés.
- Troisième **pôle économique** derrière la zone d'Angers et celle de Cholet, le pays des Mauges est la première zone rurale d'emploi du Maine & Loire. Le **récent décollage du tertiaire** montre l'évolution en cours de ses emplois, traditionnellement industriels, sans parler de la **diversification de son industrie**. La volonté de maintenir le côté partagé de ce tissu industriel apparaît d'ailleurs dans la mise en place du **schéma des zones d'activités de pays**.
- La mise en place de la 2x2 voies Nantes –Cholet, l'**ouverture** très prochaine de l'A87 Angers-Cholet-La Roche sur Yon, la proximité des échangeurs autoroutiers d'Ancenis et de St Germain des Prés peuvent transformer les pratiques de vie et de consommation des habitants. Traditionnellement enclavé, ce pays voit plutôt en ces **infrastructures** l'opportunité de se développer, de s'ouvrir. De fait, il travaille aussi sur son réseau routier intérieur à l'image de l'axe Beaupréau-Chemillé ou du renforcement de la voie Cholet – Beaupréau - St Florent le Vieil.
- Territoire constamment soumis à la triple influence de Nantes, Angers et Cholet, les Mauges subiront-elles cette polarisation accrue vers les espaces «ville» engendrant ainsi leur dilution progressive ? Conscientes de ces enjeux, les Mauges se sont résolument engagées, avec Cholet et les communes rurales qui l'entourent, dans la **construction d'un nouveau pays : les Mauges choletaises**.

Les Mauges : un territoire,... une société !

- * *Les mauges : un territoire homogène depuis 11 siècles* p.1
- * *Les Mauges : Une société, des hommes, fruits d'une histoire marquante...* p.2
- * *... pétris de religion* p.3

Enjeux et stratégie de développement territorial

- * *Une agriculture encore dense, jeune... ancrée sur l'élevage* p.4
 - Trois révolutions agricoles*
 - De la naissance d'un savoir-faire particulier (XIVème –XIXème)...*
 - ...à l'ancrage d'une spécialité : l'élevage bovin (du XIXème à 1950),*
 - ...vers la spécialisation des pratiques en élevage (1950...).*
 - Aujourd'hui, éleveurs avant tout...*
 - ...par tradition et par conviction*
- * *Une industrie rebondissante, réactive* p.8
 - La lente apparition de l'industrie textile (XVème - début XXème)*
 - L'apogée du textile, du tissage au bleu de travail (1900 –1950),*
 - Création, croissance et diversification, du bleu de travail au sportswear (1950 –1985),*
 - Des signes d'essoufflement (1985-2000)*
 - Aujourd'hui : le secteur de la mode, spécificité du Choletais, marque le pas ...*
 - ...mais travaille ses atouts pour l'avenir.*
 - Trois secteurs industriels se développent dans les Mauges ...*
 - ...les autres se maintenant correctement*
 - La construction, bâtiments et travaux publics sont en forme...*
 - ...tout comme le commerce et la réparation*
 - Les services : le tertiaire en plein développement*
 - Quel avenir à ce tissu économique diffus ?*
 - La fin d'un « modèle »...ou un nouveau défi choletais.*
- * *Un pays encore jeune, une jeunesse à retenir* p.18
 - Une population dense...*
 - ...au sein d'un réseau consistant de petites villes*
 - L'atout « jeunesse » en difficulté...*
- * *Un déficit de formation qui s'estompe* p.19
- * *Un réseau associatif d'une exceptionnelle densité* p.20
- * *Des enseignements et des ouvertures* p.21
 - Une dynamique issue des paradoxes*
 - Des mutations en cours...*

